

Informations de base

2020/0174(CNS)

CNS - Procédure de consultation
Décision

Régime de l'octroi de mer dans les régions ultrapériphériques
françaises: durée d'application

Modification Décision 2014/940 [2014/0308\(CNS\)](#)

Subject

2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises
4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays
d'outre-mer

Zone géographique

France
Guadeloupe
Guyane française
Martinique
Mayotte
Réunion

Procédure terminée

Informations complémentaires

Source

Commission européenne

Document

[EUR-Lex](#)

Date